

## ***BioAlliance Pharma répond aux conditions d'éligibilité du dispositif PEA-PME***

**Paris, le 3 avril 2014** – BioAlliance Pharma SA, Société d'innovation spécialisée dans le développement de médicaments visant des pathologies orphelines en cancérologie, annonce son éligibilité au dispositif fiscal PEA-PME.

BioAlliance Pharma, dont les titres sont cotés sur le NYSE Euronext compartiment C (Code ISIN : FR0010095596), confirme répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité au PEA-PME conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 (moins de 5 000 salariés d'une part, et chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 million d'Euros ou total bilan inférieur à 2 000 millions d'Euros d'autre part).

En conséquence, les actions BioAlliance Pharma peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME qui, pour rappel, bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en action (PEA) traditionnel.

### **A propos de BioAlliance Pharma**

Société dédiée aux produits orphelins dans le traitement des cancers, avec une approche ciblée sur les résistances médicamenteuses, BioAlliance Pharma conçoit et développe des médicaments innovants dans des maladies rares ou orphelines. Créée en 1997 et introduite sur le marché d'Euronext Paris en 2005, la société a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines, en faisant le lien entre innovation et besoin des patients. Elle détient des compétences clés pour identifier, développer et enregistrer des médicaments en Europe et aux Etats-Unis.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à [www.bioalliancepharma.com](http://www.bioalliancepharma.com)

BioAlliance Pharma a développé un portefeuille de produits avancés :

### **Produits orphelins en oncologie**

Livatag<sup>®</sup>/doxorubicine Transdrug<sup>™</sup> (cancer hépatocellulaire) : Phase III

Validive<sup>®</sup>/clonidine Lauriad<sup>®</sup> (mucite post-chimiothérapie et radiothérapie dans le cancer tête et cou) : Phase II

Biothérapie AMEP<sup>®</sup> (Mélanome métastatique invasif) : Phase I

**Avertissement**

*Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.*

*Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2012 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 18 avril 2013, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.*

**BioAlliance Pharma SA**

Judith Greciet, CEO  
judith.greciet@bioalliancepharma.com  
Nicolas Fellmann, CFO  
nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com  
Tel.: +33 1 45 58 76 00

**ALIZE RP**

Caroline Carmagnol  
+ 33 1 70 22 53 90 / +33 6 64 18 99 59  
caroline@alizerp.com